

Les Infos Municipales Wattenaises



Décembre 2009



LE MOT DE VOTRE MAIRE

Particuliers et associations, je tiens à vous remercier pour votre générosité à l'occasion du téléthon. Le chiffre des années précédentes a été largement battu avec 4443,55 euros récoltés.

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous adresse de sincères vœux de bonheur pour 2010, année qui sera pour la commune celle de nombreux travaux.

Chers wattenaises et wattenais,

je vous convie à la cérémonie des vœux qui aura lieu
le samedi 9 janvier à 17h30 à la salle Saint-Gilles.

Daniel Deschodt

*Retrouvez toutes les informations municipales, sur notre site internet
www.watten.fr, cette lettre d'information y est téléchargeable.*

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 14 décembre à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Devulder, M. Avart, M. Dambricourt, M. Berquez, Mme Lecoq, M. Clais, Mme Questier, M. Plumart, M. Guilbert, M. Vermeersch, M. Ducrocq, Mme Dufour, Mlle Rousselle, Mlle Binet, M. Vanpoperinghe, M. Delhayé, M. Govart, Mlle Fourier, M. Danquigny
Excusés : Mme Vandebossche. (procuration à M. Berquez), M. Gogibus, (procuration à Mlle Binet) Mme Assal (procuration à M. Deschodt), M. Delhayé (procuration à Mme Questier).

Avant d'aborder les quelques questions à l'ordre du jour M Deschodt a donné quelques explications au sujet des débordements d' eau survenus fin novembre rue de Millam. Il a fait part d'une réunion tenue quelques jours après sur le terrain avec la DDE, le Sivom de Bourbourg Gravelines et la 3ème section des waeteringues. Les solutions ont été étudiées et le sujet a été ensuite abordé lors de la réunion du conseil d'administration du Sivom.

Voici les principales délibérations prises par le conseil municipal :

Fixation du tarif 2010 des services publics locaux : une hausse de 2 % a été adoptée avec quelques tarifs qui restent inchangés (droit place brocante, photocopie, connexion internet à la bibliothèque, case columbarium)

Indemnité de gardiennage du cimetière : l'indemnité est restée inchangée depuis 8 ans, le conseil propose de fixer cette somme à 250 € par an

Maîtrise d'œuvre : le conseil valide la proposition retenue par la commission d'appel d'offres après audition des candidats concernant la rénovation du local contigu à l'Office de Tourisme qui deviendra la maison des archers. La mission sera confiée à l'architecte Ludovic Smaghe de Lille pour la somme de 20 690 €

Achat d'une propriété : Lors de l'incendie des ateliers municipaux, la maison contigüe propriété de Mme Hermant a été fortement endommagée et en partie détruite. Mme Hermant a proposé à la commune son rachat. Cette opération permettra la mise en oeuvre d'un programme de construction de logements. Le conseil décide de l'acquisition de cette propriété pour un montant de 40 000 €, en conformité avec l'évaluation du service des domaines.

Inscription du sentier d'interprétation au plan départemental des itinéraires et randonnées pédestres : le conseil donne son accord pour inscrire le sentier de la Montagne au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnées. Ceci pouvant permettre l'obtention de subventions pour son entretien. 5000 dépliant ont été commandés pour assurer la promotion de ce sentier et de la commune dans les différentes structures touristiques du département.

SECURISATION DES ABORDS DES ECOLES

Suite à l'appel lancé pour sécuriser les abords des écoles au moment des entrées et sorties, un bénévole a déjà commencé : il s'agit de M. Alain Lecoq. Des renforts seraient les bienvenus ! Si vous avez quelques minutes matin et soir une ou plusieurs fois par semaine, faites vous connaître en mairie.



I N F O R M A T I O N S



NEIGE ET VERGLAS : en cette période hivernale, il est rappelé à tous les habitants que le nettoyage des trottoirs incombe aux riverains, même si le trottoir est un espace public. En cas de chute d'un tiers la responsabilité du riverain pourrait être engagée. Chacun est invité à déblayer la neige sur son trottoir afin d'éviter les chutes par glissade.

RAPPEL AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS de 1ère et 2ème catégorie. A compter du 31 décembre 2009, tous les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent posséder un permis de détention délivré par le maire.

Pour rappel, toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie. La liste des personnes habilitées à dispenser la formation pour les chiens dangereux est consultable en mairie.

EDUCATION CANINE : un groupe de bénévoles avec des éducateurs et moniteurs diplômés propose aide et conseil pour l'éducation des chiots et chiens, la préparation du CSAU, certificat de sociabilité d'aptitude à l'utilisation, la pratique d'un sport canin, obéissance, agility, journées de découvertes. (réunion en mairie : jeudi 7 janvier 2010).

DATES A NOTER : ramassage des encombrants : les lundis 22 mars et 4 octobre. Les déchets contenant de l'amiante pourront être déposés à la déchetterie de Cappellebrouck les lundis 18 mai et 14 septembre.

DON DU SANG : prochains dons du sang à Watten grand place à bord du car de prélèvement, les vendredis 12 février, 16 avril et 16 juillet de 9h à 12h et de 15h à 18h.

THEATRE

**Dimanche 17 janvier à 16h00, salle St Gilles,
HLM,** comédie d'Emmanuel Valloy,
organisé par la Commune, entrée 5 €

ETAT CIVIL

NAISSANCE : Maëva HERLEN, le 07 décembre, fille de Gilles et de Annick FENET

DECES :

M. André DAMBRICOURT, 87 ans, époux de Gisèle TASSEEL, le 17 novembre

Mme TITEUX Marie-José épouse DOUGE, 65 ans, le 19 novembre

M. Raymond TEMPERVILLE, 95 ans, le 20 décembre

Mme Suzanne BEYAERT veuve TETART, 87 ans, le 27 décembre

Retrouvez les infos municipales et le calendrier des fêtes sur www.watten.fr